Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_129-DE

Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

DELIBERATION

Nombre de conseillers :

En exercice	51
Présents	34
Votants	39

Le président certifie que la délibération a été affichée au siège de la Communauté de communes le 19/12/2025

L'an 2025, le 18 décembre à 18 H 30 le conseil communautaire de la Communauté de communes Bretagne romantique s'est réuni dans l'hémicycle communautaire à la Chapelle aux Filtzméens, sur convocation régulière adressée à ses membres le vendredi 12 décembre 2025, la séance est présidée par Loïc REGEARD Président.

Présents : Loïc REGEARD, Benoit SOHIER, David BUISSET, Christelle BROSSELLIER, Christian TOCZE, Evelyne SIMON GLORY, Georges DUMAS, Marie-Madeleine GAMBLIN, Jérémy LOISEL, Marie-Thérèse ANDRE, Olivier BERNARD, François BORDIN, Hervé BOURGOUIN, Marie-Thérèse CAKAIN, Annie CHAMPAGNAY, Isabelle CLEMENT-VITORIA, Alain COCHARD, Loïc COMMEREUC, Rémi COUET, Vincent DAUNAY, Sébastien DELABROISE, Odile DELAHAIS, Catherine FAISANT, Yolande GIROUX, Rozenn HUBERT-CORNU, Luc JEANNEAU, Pierre JEHANIN, Jean-Yves JULLIEN, Sarah LEGAULT-DENISOT, Vincent MELCION, Marcel PIOT, Annabelle QUENTEL, Marie-Paule ROZE, Pierre SORAIS.

Pouvoir(s) : Stephan DUPE pouvoir à Benoit SOHIER, Olivier IBARRA pouvoir à Vincent MELCION, Jean-Luc LEGRAND pouvoir à Odile DELAHAIS, Etienne MENARD pouvoir à Christelle BROSSELLIER, Jean Pierre MOREL pouvoir à Evelyne SIMON GLORY.

Absent(s) excusé(s) : Béatrice BLANDIN, Nancy BOURIANNE, Stephan DUPE, Olivier IBARRA, Jean-Luc LEGRAND, Etienne MENARD, Jean Pierre MOREL, Catherine PAROUX, Benoit VIART.

Absent(s) : Joel LE BESCO, Christophe BAOT, Jean-Pierre BATTAIS, Julie CARRIC, Sandrine GUERCHE, Erick MASSON, Arnaud RIVIERE, Isabelle THOMSON.

Secrétaire de séance : Vincent DAUNAY

N° 2025-12-DELA- 129 : Modification du tableau des effectifs de la communauté de communes

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_129-DE

1. Cadre réglementaire :

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8 ;
- Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L313-1 ;
- Vu les statuts de la Communauté de communes Bretagne romantique ;

2. Description du projet :

A – Evolution de l'organisation des services

SERVICE FINANCES :

Au cours de l'année 2025, il n'a pas été renouvelé le contrat de l'agent occupant le poste de responsable budgétaire afin de prendre le temps de mener une réflexion sur l'organisation du service finances et de ses moyens en personnel.

Dans cette perspective, il a été proposé, à compter de septembre 2025, de requalifier les 2 postes « agent de gestion budgétaire et comptable » (cat. C) en « gestionnaire budgétaire et comptable » (Cat. B), au travers d'une nouvelle répartition des tâches auprès des 3 agents du service.
Le bureau a validé la mise en place d'une période d'expérimentation pour mesurer et évaluer cette proposition de réorganisation.

Au terme de 4 mois d'expérimentation, il s'est avéré que la réorganisation proposée a donné satisfaction auprès des agents du service finances au travers des motifs suivants :

- La satisfaction du DAF et de la Direction vis-à-vis de cette réorganisation qui répond mieux aux besoins et à la charge de travail du service ;
- La montée en compétences et en responsabilité des 2 agents comptables du service ;
- La perspective d'évolution de carrière pour ces 2 agents dans un cadre valorisant et adapté aux besoins du service ;
- L'engagement par la collectivité de mettre en place des formations adaptées aux besoins identifiés par les agents du service.

Aussi, au regard de l'évaluation de l'expérimentation, il est proposé de :

- Supprimer le poste de « Responsable Budgétaire et Financier » (cat. B) inscrit au tableau des effectifs ;
- Requalifier les deux postes actuels d'agents de gestion comptable (Mini – Maxi cat. C) en postes de gestionnaires budgétaires et comptables (Mini cat. C et Maxi cat. B) et de modifier les fiches de poste en conséquence ;

SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions managériales, établi en étroite collaboration avec les élus du bureau, il a été souligné que la mission « tourisme » était jusqu'à présent rattachée directement au responsable du pôle développement local et transition écologique. Cette mission n'est pas rattachée à un service.

Afin d'apporter une unité dans l'organisation des services de la communauté de communes et au regard du rattachement de la promotion du tourisme dans la compétence développement économique au regard du CGCT, les élus du bureau ont proposé de rattacher la mission « tourisme » au service développement économique à compter du 1er janvier 2026.

Cette modification permettrait à l'agent chargée du tourisme de rejoindre un service et de bénéficier d'un management conforme à l'organisation générale des services au sein de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_129-DE

Ce projet de réorganisation a été mené en concertation avec les agents directement impactés par ce changement.

En conséquence, il est proposé de modifier l'organigramme des services à compter du 1er janvier 2026.

B– Modalités de renouvellement de 2 contrats de projet

Chargée de mission PAAT (Projet Alimentaire et Agricole Territorial)

Le poste a été créé pour 3 ans (juin 2023 – juin 2026) afin d'élaborer et mettre en œuvre le PAAT prévu dans le PCAET.

Depuis 2023, l'agent a réalisé un travail structurant : diagnostic territorial, consultation citoyenne, actions de sensibilisation, ateliers participatifs, plan d'actions stratégique adopté en 2025, mise en réseau d'acteurs, appui à l'installation agricole, animations scolaires, rencontres professionnelles et participation aux dynamiques régionales.

Des actions restent à mener : panorama des initiatives locales, réponse à un appel à projet pour un financement 2027-2029, suivi-évaluation du PAAT, instruction des aides, renforcement des partenariats, organisation de rencontres d'affaires, accompagnement des restaurants scolaires, animation des instances PAAT.

Par ailleurs, l'agent va être amenée à piloter un projet territorial à l'échelle du Pays de Saint-Malo visant à accompagner les établissements médico-sociaux du Pays de Saint-Malo dans la mise en œuvre de la loi EGALIM (janvier–octobre 2026). Il est prévu de confier O,10 ETP de l'agent à cette mission avec une compensation financière.

Il est donc proposé de :

- Renouveler le poste de chargée de mission PAAT sous la forme d'un contrat de projet d'une durée de 1 an (jusqu'en juin 2027) dans l'attente de l'élaboration du projet de territoire 2026-2036 ;
- Confier à l'agent le pilotage et la coordination du projet EGALIM à l'échelle du Pays de Saint-Malo.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_129-DE

Chargé de mission « action foncière »

Un contrat de projet « Chargé d'action foncière » a été créé pour 3 ans en septembre 2023 pour mener et sécuriser les procédures d'acquisitions foncières dont a besoin la communauté de communes pour poursuivre l'aménagement du développement économique sur le territoire de la collectivité, et en particulier, en matière de zones d'activités économiques.

Les missions couvrent :

1. Les procédures d'acquisitions foncières : 13 négociations en cours, représentant 28 ha.
2. Les cessions foncières/ commercialisations : 26 dossiers traités ou en cours.
3. L'appui au service Eau pour l'acquisition de terrains en périmètres de captage d'eau.
4. La gestion et le suivi des ZAE : bornages, avis des Domaines, suivi des conventions SAFER.
5. Le conseil aux communes en matière d'acquisitions foncières : 5 communes accompagnées depuis septembre 2025

Ces actions permettent à la collectivité et à ses communes membres de sécuriser ses projets de réserves foncières et de cessions, et de renforcer l'ingénierie foncière locale.

Il est proposé de renouveler le poste de chargé de mission « action foncière » sous la forme d'un contrat de projet de 3 ans

C – Tableau des effectifs

Au regard des éléments ci – dessus, il est soumis à l'approbation du conseil communautaire le tableau des emplois de la Communauté de communes comme suit :

	LIBELLE EMPLOI	GRADE	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
DIRECTION	**Emplois permanents (nb Total : 8)**				
	Directeur général des services ***(Détachement sur un emploi fonctionnel** d'une EPCI de 20 à 40 000 habitants)*		1	0	TC
	Assistante de direction	Rédacteur principal 1ère classe	1	0	TC
	COMMUNICATION				
	Chef du service communication	Attachée (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Chargé de communication	Rédacteur (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	RESSOURCES HUMAINES				
	Chef du service RH	Attaché principal	1	0	TC
	Gestionnaire Carrière – Paie – Formation	Rédacteur	1	0	TC
	Assistante Ressources Humaines	Adjoint administratif principal 1ère Classe	1	0	TC
	Chargé de recrutement et de la formation	Rédacteur (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Emplois non permanents (nb Total : 1)				
	Chargé de communication et d'événementiel	Rédacteur (Contrat de projet 3 ans)	1	0	TC 50% COM 50% DEV ECO
LOCAL ET	**Emplois permanents (nb Total : 17)**				
	Responsable du pôle développement et transition	Attaché (Contrat CDI)	1	0	TC

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_129-DE

	écologique				
	Habitat – Urbanisme				
	Chef du service Habitat - Urbanisme	Attaché	1	0	TC
	Chargé de mission Habitat – Urbanisme	Catégorie A (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Chef d'équipe - ADS	Technicien principal 1ère classe	1	0	TC
	Instructeur des autorisations du droit des sols	Rédacteur	1	0	TC
		Rédacteur (Contrat de 3 ans)	2	0	TC
		Adjoint administratif principal 1ère classe	1	0	TC
		Technicien principal 2ème classe	1	0	TC
	Assistant administratif	Adjoint administ. Ppal 2ème classe	1	0	TC
	Développement Economique				
	Chef du service développement économique	Ingénieur (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Gestionnaire d'un tiers lieu à vocation économique	Rédacteur (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Chargé de conseil et de développement des entreprises	Rédacteur principal 1ère classe	1	0	TC
	Chargé de développement touristique	Rédacteur (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Technicien voirie (en agglomération)	Technicien principal 1ère classe	1	0	TC
	Technicien conseil voirie	Catégorie B	0	1	TC
	Energie – Environnement et transport				
	Chef de service environnement	Ingénieur principal	1	0	TC
	Emplois non permanents (nb Total : 4)				
	Conseiller en énergie partagé	Technicien CDD 1 an	1	0	TC
	Chargé de développement mobilités	Technicien Contrat de projet (4 ans)	1	0	TC
	Chargé de mission Action foncière	Catégorie B (Contrat de projet 3 ans)	1	0	TC
	Chargé de mission du plan alimentaire territorial	Attaché (Contrat de projet 3 ans)	1	0	TC
POLE RESSOURCES	**Emplois permanents (nb Total : 17)**				
	Responsable du pôle Ressources	Attaché	1	0	TC
	Chargée d'accueil	Adjoint administ. principal 2ème classe	1	0	TC
	Chargé des instances communautaires et appui juridique	Catégorie A (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Chargé d'accueil et d'assistance communication	Catégorie C	0	1	TC

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_129-DE

	Finances				
	Directeur des Affaires Financières	Catégorie A (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Agent de gestion financière et comptable	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	0	TC
		Adjoint administratif	1	0	TC
	Marchés Publics				
	Chef du service Marchés Publics	Attaché	1	0	TC
	Gestionnaire de la commande publique	Rédacteur	1	0	TC
	Numérique				
	Chef du service Numérique	Attaché Hors Classe	1	0	TC
	Chef de projet études développement des systèmes d'information	Technicien principal 1ère classe	1	0	TC
	Délégué(e) à la protection des données et à la sécurité du système d'information	Technicien (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Technicien réseaux des systèmes d'information	Technicien (Contrat CDI)	1	0	TC
	Technicien numérique de proximité	Technicien (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Centre aquatique				
	Educateur des APS	Educateur des activités physiques et sportives principal 1ère classe	1	0	TC
	Chargé d'accueil / Agent d'entretien polyvalent	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	0	TC
		Adjoint administratif principal 1ère classe	1	0	TNC : 17.5/35ème
POLE TECHNIQUE	**Emplois permanents (nb Total : 35)**				
	Directeur des services techniques	Ingénieur principal	1	0	TC
	Assistante de Direction	Rédacteur principal 2ème classe	1	0	TC
	Voirie				
	Chef du service voirie	Ingénieur principal	1	0	TC
	Technicien voirie	Agent de maîtrise principal	1	0	TC
	Chef d'équipe d'exploitation de la voirie	Agent de maîtrise principal	1	0	TC
		Technicien	1	0	TC
	Agent d'exploitation de la voirie	Adjoint technique	9	0	TC
		Adjoint technique principal 2ème classe	3	0	
		Adjoint technique principal 1ère classe	4	0	TC

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_129-DE

	Mécanicien	Adjoint technique principal 2ème classe	1	0	TC
	Bâtiments				
	Chef du service Bâtiments	Catégorie A (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Conducteur d'opérations	Catégorie B	1	0	TC
	Ouvrier de maintenance en bât.	Adjoint technique	3	0	TC
	Agent d'entretien polyvalent	Adjoint technique	1	0	TNC : 7/35ème
	Eau – Assainissement				
	Cheffe du service Eau – Assainissement	Ingénieur (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Technicien Eau – Assainissement	Adjoint technique	1	0	TC
	Contrôleurs des ANC	Agent de maîtrise principal Adjoint technique	1 1	0 0	TC TNC : 20/35ème
	Chargée d'accueil	Adjoint administratif ppal 2ème classe	1	0	TC
	Ingénieur Eau Potable	Catégorie A (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
POLE VIE SOCIALE ET CULTUREL	**Emplois permanents (nb Total : 17)**				
	Responsable du pôle vie sociale et culturel	Attaché	1	0	TC
	Action Sociale				
	Chef du service Action sociale	Catégorie A (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Chargé d'accueil et d'accompagnement	Adjoint administratif	1	0	TC
		Rédacteur principal 2ème classe	1	0	TC
	Chef d'équipe du CAP	Adjoint technique principal 2ème classe	1	0	TC
		Agent de maîtrise	1	0	TC
	Conseiller en insertion professionnelle	Rédacteur (Contrat de 3 ans)	1	0	TNC : 28/35ème
	Conseiller France Services	Agent social	1	0	TC
	Petite Enfance				
	Chef du service Petite enfance	Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	1	0	TC
	Animateur RPE	Educateur de jeunes enfants	1		TC
		Catégorie A (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
		Catégorie A (Contrat de 3 ans)	1	0	TNC : 17.5/35ème
	Jeunesse				
	Chef du service Jeunesse	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	0	TC
	Animateur Point Information Jeunesse	Assistant de conservation	1	0	TNC : 17.5/35ème

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500733-20251218-2025_12_DEL_129-DE

		principal 1ère classe			
	Culture				
	Chef du service culturel	Rédacteur principal 2ème classe	1	0	TC
	Animateur culturel	Animateur (Contrat de 3 ans)	1	0	TC
	Agent(e) logistique auprès des bibliothèques	Adjoint administratif	1	0	TNC : 13/35ème
	Emplois non permanents (nb Total : 12)				
	CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion)		12		TNC 26/35ème
EMPLOIS NON RATTACHES A UN POLE	**Emplois non permanents (nb Total : 8)**				
	Recours à des emplois sur de l'accroissement temporaire d'activité	Catégorie A	0	2	TC
		Catégorie B	0	3	TC
		Catégorie C	0	1	TC
	Recours à des emplois sur de l'accroissement saisonnier d'activité	Catégorie C	0	2	TC

Avis du bureau communautaire en séance du 4 décembre 2025 : FAVORABLE
Le Conseil communautaire, après délibération, et à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de :

- **MODIFIER** l'intitulé du poste d'agent de gestion financière et comptable en gestionnaire budgétaire et comptable à temps complet (35/35ème) - Catégorie Mini C – cadre d'emploi des adjoints administratifs – Catégorie Maxi B – Cadre d'emplois des rédacteurs ;

- **SUPPRIMER** le poste de responsable de gestion financière (cat. B) à compter du 1er janvier 2026 ;

- **RENOUVELER** les contrats de projets suivants :
  - Chargé de mission « Action foncière » - Temps complet (35/35ème) pour une durée de 3 ans
  - Chargé de mission PAAT – Temps complet (35/35ème) pour une durée de 1 an
- **RATTACHER** la mission tourisme au service développement économique et MODIFIER l'organigramme des services en conséquence à compter du 1er janvier 2026 ;

- **APPROUVER** le tableau des emplois visés ci – dessus ;

- **APPROUVER** l'enveloppe indemnitaire pour un montant annuel de 700 000 € ;

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Vincent DAUNAY
Acte signé

Le Président
Loïc REGEARD
Acte signé